DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE - CANTON DU FIUMORBO-CASTELLO

COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DELIBERATION
N°DEL-2-110423-2

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze du mois d'avril, à quatorze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie annexe de Prunelli-di-Fiumorbo, en séance publique, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI Président.

Etaient présents : André ROCCHI ; Marie-Josée SANTONI ; Anne-Marie CHIODI ; Agnulina ANDREANI ; Pierre-Louis PIERI ; Jules-François PAOLI ; Isabelle CHIARI ; Clarisse OGOR.

Était absent : Dominique VILLARD-ANGELI ; Marc BUFFIGNANI ; Marie-France MERCIER ; Claire SERRA.

Etaient représentés : François ACHILLI a donné pouvoir à Marie-Josée SANTONI.

Secrétaire de séance : Clarisse OGOR

Nombre de Membres en exercice : 13

Présents : 8 **Votants : 9** **Vote pour : 9** **Vote contre : 0** **Abstention : 0**

Convocation : 03.04.2023 **Affichage en date du** : 03.04.2023

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET ANNEXE CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni sous la présidence de Madame Marie-Josée SANTONI, est appelé à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur André ROCCHI, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Après en avoir délibéré,
le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide :

1° De donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi qu'il suit :

Fonctionnement :

Dépenses :
Prévus : 49 651,81€ Réalisé : 37 731,73 €
Reste à réaliser :
Recettes :
Prévus : 49 651,81 € Réalisé : 45 000,00 €
Reste à réaliser :
Résultat de l'exercice (excédent) : 7 268,27 €

Investissement :

Sans objet

Résultat de clôture cumulé de l'exercice :
Fonctionnement : (4 651,81 € + 7 268,27 €) excédent = 11 920,08 €
Résultat global : 11 920,08 €

2° De constater, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,

CCAS PRUNELLI DI FIUM'ORBU HAUTE-CORSE